

# S28 – Parfums et arômes (2/2)



## Évaluation formative CORRIGÉ

### Exercice 1 (4 points)

1. Ce parfum appartient à la famille **fougère**. Justification : le cœur associe lavande, sauge et géranium (notes aromatiques/herbacées) et le fond contient mousse de chêne, cèdre et vétiver (notes boisées). L'accord lavande + mousse de chêne + coumarine est la structure classique de la fougère (famille historiquement masculine). (1,5 pt)
2. La bergamote (note de tête, très volatile) sera perceptible pendant environ **15-30 minutes**. Le cèdre (note de fond, peu volatile) persistera **6 à 24 heures** selon la concentration et la peau du porteur. (1 pt)
3. L'EDT (10 %) sera plus **légère** : les notes de tête (bergamote, poivre) seront proportionnellement plus perçues, le sillage sera modéré, et la tenue sera de 3-5 heures. L'EDP (18 %) sera plus **intense** : les notes de fond (cèdre, vétiver, mousse) seront plus marquées et persistantes, le sillage sera plus fort, et la tenue sera de 6-8 heures. La qualité est identique — seule la concentration change. (1,5 pt)

### Exercice 2 (3 points)

4. Les 3 rôles : **masquer** (couvrir l'odeur des matières premières comme les tensioactifs), **caractériser** (donner une identité olfactive cohérente avec le positionnement), **plaire** (rendre l'expérience agréable, fidéliser le consommateur). (1,5 pt)
5. Non, un gel douche pour enfants ne doit **pas** être fortement parfumé. Argument 1 : la **peau des enfants** est plus fine et plus perméable que celle des adultes, donc plus sensible aux allergènes et irritants contenus dans les parfums. Il faut limiter la concentration. Argument 2 : les **normes IFRA** imposent des restrictions renforcées pour les produits destinés aux enfants, et les parents recherchent des produits « doux » et « hypoallergéniques » → un parfumage léger ou neutre est plus approprié commercialement et réglementairement. (1,5 pt)

## Exercice 3 (3 points)

### 6. Exemple (choix vanille) :

*Le parfumage « vanille gourmande » est le plus adapté pour ce baume à lèvres bio. L'absolu de vanille (*Vanilla Planifolia*) est une matière première naturelle autorisée par le cahier des charges COSMOS. La note gourmande est particulièrement pertinente pour un baume à lèvres car la voie **rétronasale** est fortement sollicitée : les arômes remontent depuis les lèvres vers l'épithélium olfactif, créant une sensation agréable. La cible (femmes 25-40 ans) est réceptive aux notes orientales/gourmandes, et le positionnement « douceur/cocon » est cohérent avec l'usage (soin des lèvres). La vanille présente peu de risques allergiques comparée aux HE d'agrumes (pas de phototoxicité). En revanche, la concentration devra rester faible (IFRA) et le coût de l'absolu de vanille est élevé.*

Grille : choix argumenté en lien avec la cible (1 pt) + référence à au moins 1 contrainte (bio, IFRA, voie rétronasale) (1 pt) + rédaction fluide et professionnelle (1 pt)